



30.06.2001 - 16:09 Uhr

René Rhinow élu à la présidence de la CRS - Stratégie 2007 adoptée

Berne (ots) -

L'Assemblée de la Croix-Rouge, organe suprême de la Croix-Rouge suisse, a élu samedi 30 juin 2001 à Fribourg son président en la personne de M. René Rhinow. Elle a en outre adopté trois textes fondamentaux : une nouvelle version de sa Charte, la Stratégie 2007 et le Concept Fondation Croix-Rouge du Laboratoire central du Service de transfusion sanguine CRS.

Les délégués des associations cantonales de la Croix-Rouge et des membres corporatifs, réunis à Fribourg pour leur 3e assemblée ordinaire, ont élu à la présidence de la Croix-Rouge suisse René Rhinow, ancien président du Conseil des Etats et professeur de droit public et de droit administratif à l'Université de Bâle. Agé de 58 ans, il prend la succession de l'ancien ambassadeur Franz E. Muheim, resté en fonction durant 5 ans. Dans une allocution, ce dernier a rappelé les points marquants de son mandat. René Rhinow entrera en fonctions le 1er octobre 2001.

Dès le 1er juillet 2001, M. Daniel Biedermann occupera le poste de directeur. Ainsi, l'organisation a placé à sa tête une nouvelle équipe prête à affronter les défis toujours plus importants que pose notre époque dans le domaine de l'Aide humanitaire.

Avec l'élection de son neuvième membre en la personne de l'ambassadeur Jean-François Giovannini, directeur suppléant de la DDC, le Conseil de la Croix-Rouge est à nouveau au complet.

L'adoption de la nouvelle Charte de la CRS et de la Stratégie 2007 devrait constituer une base solide pour poursuivre un processus d'évolution et ouvrir des perspectives sur l'avenir. L'Assemblée a accordé une attention particulière au document relatif à l'utilisation des ressources provenant de la vente du Laboratoire central du Service de transfusion sanguine CRS. Il a fallu pas moins d'une année en effet pour élaborer ce texte, tous les membres de la communauté Croix-Rouge ayant préalablement dû être consultés à son sujet.

Grâce aux revenus à long terme du capital de la Fondation LC STS, la Croix-Rouge suisse entend lancer des activités nouvelles qui ne peuvent être financées ni par les dons, ni par des mandats de prestations ; elle veut ainsi créer une "plus-value humanitaire" en Suisse comme à l'étranger. L'octroi de contributions prélevées sur ces fonds sera liée à des projets précis.

Le présent communiqué peut être téléchargé www.redcross.ch

Contact:

Croix-Rouge suisse, Edgar Bloch, Chef de la communication, tél.
+41 79 239 63 26 ou +41 31 387 71 11.